

Espaces dans l'épisode de la «fausse Guenièvre» du *Lancelot en prose**

Yoïchi SHIMAZAKI

L'épisode de la «fausse Guenièvre» occupe depuis longtemps une place unique dans les études concernant le *Lancelot en prose*¹⁾. Son originalité réside dans l'existence d'au moins deux versions de l'épisode qui, tout en rapportant des récits analogues dans un ordre presque identique, nous transmettent des textes tout à fait distincts. L'une, la plus courte, ne se lit que dans quatre manuscrits existants du roman (les mss. K, R, T et en partie C d'après la siglaison d'A. Micha) : il s'agit en outre d'une version dans laquelle le roman se termine juste après le dénouement de cet épisode, avec la mort de Galehaut, complice de l'adultère de Lancelot et de Guenièvre. L'autre, la plus longue et la plus répandue, prolonge le roman au-delà de cette partie, en présentant elle-même deux versions de différences relativement mineures²⁾.

Différentes questions posées sur cette divergence du texte se réduisent, nous semble-t-il, à deux points : laquelle de ces deux versions a été rédigée antérieurement? et le roman du meilleur chevalier arthurien peut-il prétendre à l'unité, en s'achevant là où s'arrête la version la plus courte? On a proposé beaucoup d'hypothèses sur ces sujets³⁾, mais notre intérêt à l'égard de ces textes est un peu différent. Dans cet article, nous laisserons d'une part en suspens la question de la priorité. Il est sans doute incontestable que l'une des deux versions est dérivée de l'autre, dans la mesure où elles sont basées sur la même séquence narrative. Pourtant la révision est tellement poussée que chacune montre ses propres intérêts littéraires, à la différence des condensations ou des prolongements habituels dus aux mains des copistes médiocres. Donc, il nous semble plus intéressant de considérer les deux versions comme des œuvres autonomes sur le même sujet que d'y sonder les traces de révision. En outre, nous ferons des réserves pour le moment sur la question de l'unité de chaque version, non-cyclique ou cyclique⁴⁾, du *Lancelot* : nous nous limiterons à étudier les textes de l'épisode concerné, et n'aborderons pas la question de la cohérence de l'esprit dans tout le roman.

Le point de départ de notre analyse sera la notion de l'espace, car il nous semble que les

différences principales des deux versions—ou l'essentiel de la révision effectuée—consistent dans la localisation géographique des événements, et que l'étude de la conception de l'espace dans le roman nous aidera à éclaircir les particularités des deux textes. Nous allons examiner d'abord les caractéristiques de la notion d'espace dans le *Lancelot*, et ensuite la figuration des espaces dans chaque version (provisoirement, nous les appelons «version courte» et «version longue» respectivement selon la longueur du texte consacré à cet épisode, en passant sous le silence l'existence de variantes dans la dernière), pour éclaircir l'originalité de la composition.

I. Géographie pseudo-réelle

Dans les romans arthuriens en vers des XII^e et XIII^e siècles, qui ont pour but de raconter le développement et la perfection d'un chevalier à travers les errances et les aventures, l'espace qu'il parcourt pour exploiter son talent est avant tout abstrait et symbolique. Sa description paraît en apparence reproduire la réalité géographique du Moyen Age, mais les sites ou les itinéraires sont en fait évoqués en fonction de leurs valeurs symboliques et narratives. Ainsi la forêt constitue un endroit rempli d'aventures, où le chevalier arthurien voit bouleverser les normes qu'il observe par l'intrusion d'ennemis *vilains* ou de fées, et le verger, symbole féminin par excellence, se transforme en matrice d'un renouveau⁶⁾. M.-L. Chênerie constate qu'à partir de ces lieux d'errance et d'aventures dont la fonction narrative est précisée par le symbolisme, la géographie dans les romans arthuriens en vers «crée une attente ; elle délimite un certain nombre de possibles dans les personnages de rencontre, dans les aventures ; elle met en place les conditions des comportements exemplaires ; avec des combinaisons, elle réserve des surprises ou des variations sur le type héroïque, sur l'événement. En stimulant l'imaginaire et la mémoire collective, elle contribue au plaisir de la connivence.»⁶⁾ Les toponymes, éventuellement donnés, «ne désignent pas un emplacement géographique déterminé, mais ont valeur symbolique»⁷⁾ : on essayerait en vain de situer un certain Chastel Orgueilleux sur la carte, parce que ce genre d'indication n'apparaît dans le récit qu'en rapport avec le processus stylisé des exploits du protagoniste. L'errance chevaleresque se passe de tracés précis, et son itinéraire se compose d'une succession de repères symboliques, de sorte qu'il est impossible de le suivre dans la réalité géographique⁸⁾.

Le Lancelot en prose se distingue de ces romans en vers du XII^e siècle par la richesse en

indications géographiques réalistes et précises, comme noms de lieu, directions et itinéraires. Pour la plupart des lieux importants, on peut trouver la réalité correspondante sur la carte à partir des données du texte, ce que font Ch. Méla et A. Micha dans leurs études⁹⁾. D'après A. Micha, bien que certains endroits, souvent d'une importance secondaire et dont le nom est apparemment symbolique (comme la Forêt Desvoiable ou le Tertre des Chaitis), manquent de repères concrets pour assurer l'emboîtement géographique, il n'y a pas de difficulté apparente pour situer d'une façon distincte les grandes régions d'Angleterre : Logres, Gorre, Sorelois, Cambeninc etc. La localisation de ces toponymes fictifs se réalise à l'aide d'indications concernant le rapport topographique avec des lieux réels, sauf dans plusieurs cas où différentes indications se contredisent. Témoin le royaume de Sorelois, qui se place à l'ouest, limitrophe de Norgale, et séparé du royaume de Logres par la Severn (Assurne) :

«Et ou est Zorelois? fait mesure Gauvain.—Sire, fait li ermites, en la fin de Norgales devers solet couchant.»

(t. VIII, LXIIIa, 10)

Li roialmes de Sorelois par devers la terre le roi Artu estoit toz clos d'une seule aigue qui moult estoit grans et roide et parfonde, si estoit apelee Assurne.

(t. VIII, LIIIa, 2)

Ainsi l'auteur du *Lancelot* ne s'est-il pas «entièrement livré au hasard, mais a tenté un agencement, un enracinement—plus d'une fois avorté certes—dans un monde pseudo-réel.»¹⁰⁾

Quant aux scènes principales de l'épisode de la «fausse Guenièvre», l(es) auteur(s) choisi(ssen)t des lieux dont les indications géographiques sont assez précises dans le roman, de sorte que nous pouvons suivre les grandes lignes de l'histoire sur la carte de l'Angleterre. La localisation est surtout très nette dans la version longue : outre le royaume de Sorelois, dont nous avons vu la localisation ci-dessus, nous pouvons situer la Tarmelide (la Tamelide dans la version courte¹¹⁾), royaume qui s'identifie très probablement avec une partie de l'Irlande, parce qu'il faut traverser la mer pour y aller de la terre d'Arthur :

«Dame, fet il [Arthur], ce [retour en Tarmelide] n'est pas chose que vos puissiés fere legierement, kar se vos soffriés l'aler par eve dolce, por ce ne porriés vos pas la mer soffrir.»

(t. I, IX, 20)

Les Estranges Iles, «maistre terre» de Galehaut, sont près de Sorelois, mais loin de Logres :

[...] la terre de Sorelois [...] siet entre Gales et les Estranges Illes.

(t. VIII, LIIIa, 1)

[...] li roialmes de Logres estoit plus pres de li [Sorelois] que des Estraignes Illes, qui estoit sa maistre terre.

(*ibid.*)

Il est fort probable que ce pays est identique aux Lointaines Iles, parce que Galehaut est appelé «li sires des Lointaignes Isles» dans t. II, XLIX, 10 et que c'est le pays natal de ce dernier selon la version courte («sa terre dont il est sires d'ancestrerie (t. III, I*, 5)»).

Parmi les toponymes concernant le royaume de Logres apparaissent trois cités : Carduel, Camaalot et Bredigan. La localisation de ces trois cités est un peu discutable. D'une part, Carduel se situe «en Gales» (t. VIII, LIa, 1) d'après le texte, mais en réalité Carlisle, qui doit être la même ville, est proche de l'Ecosse. D'autre part, Camaalot est près du royaume de Gorre selon un passage dans t. II, XL, 6 («Si sejourne li rois a Camaalot [...] *kar pres estoit de Gorre*»). Mais A. Micha y voit quelque désaccord avec d'autres passages et hésite à le suivre aveuglément¹²). Pour Ch. Méla, qui recourt au même passage et au fait qu'au début de la «Charrette» (t. II, XXXVI, 1-3), la Dame du Lac trouve le Lancelot fou dans la forêt de Tantagel et le ramène à Camaalot, cette cité qui est «au cœur d'un complexe formé par la Cornouailles, Logres, la Terre Foraine et Gorre»¹³) et tout près de Salisbury¹⁴). Pourtant il est à noter que la tradition arthurienne refuse résolument de préciser où est Camaalot depuis Chrétien de Troyes¹⁵), donc le passage cité ci-dessus est inhabituel et son authenticité nous paraît un peu douteuse (pour le moins il ne figure pas dans les mss. M et S); l'attitude prudente d'A. Micha nous semble plus adéquate. Enfin pour Bredigan, cité qui n'apparaît que dans la version longue, A. Micha constate une confusion du texte : «Bredigan, dit le texte à III, 25, «est en la marche d'Irlande et de Tarmelide», mais à IV, 12, il est le dernier château *devers* Irlande, et à IX, 6, 18, 27, cette cité se situe dans le royaume de Logres, et en tout cas en Bretagne [...]. La contradiction est flagrante, dans la version longue comme dans la version courte¹⁶)» (Ici, les versions «longue» et «courte» désignent «version de Paris» et «version de Londres» respectivement). Pourtant, cette «contradiction» se résoudra si on

interprète la phrase en question comme «Bredigan est la cité la plus proche de l'Irlande et de la Tarmelide dans le royaume de Logres.» Cette interprétation se justifiera par l'emploi du mot *marche* dans un autre passage : «Londres [...] iert *en la marche de toutes terres*, si i poront venir la gent de Gaule et de la petite Bretaigne et d'Escoche et d'Irlande et de Cornewaille et de maintes autres terres. (t. III, IX*, 52)». Situé au centre du royaume de Logres, Londres ne peut confiner à aucun autre royaume : donc ici le mot *marche* ne signifie pas «frontière» mais sans doute «proximité»¹⁷. Ce sens convient bien à la phrase en question. Ainsi la cité de Bredigan peut-elle être située à l'extrémité de Logres vers l'Irlande et la Tarmelide.

Cependant, la possibilité d'identifier ainsi beaucoup de toponymes fictifs sur la carte n'empêche pas l'existence de la valeur symbolique de la géographie dans le *Lancelot en prose*. Les itinéraires des chevaliers de la Table Ronde sont souvent nourris du symbolisme hérité de la tradition littéraire. D'une part, les décors naturels gardent leurs fonctions narratives repérées dans les romans arthuriens en vers. Par exemple, le *Lancelot* attribue à la forêt le rôle traditionnel du lieu de violation des normes chevaleresques : Arthur est fait prisonnier de la fausse Guenièvre au cours de la chasse dans une forêt (t. I, VI, 26-27 dans la version longue, t. III, II*, 14 dans la version courte). D'autre part, il se trouve des passages quasi allégoriques, dont la signification se réalise à travers des toponymes imaginaires : témoin l'écroulement de l'Orgueilleuse Garde devant les yeux de Galehaut, dont la vie approche de son terme (t. I, II, 17 dans la version longue, t. III, I*, 7 dans l'autre). En outre, le système des motifs folkloriques subsiste dans le *Lancelot*, bien que rationalisé selon les exigences sociales, et continue d'influencer la figuration de l'espace : ainsi la topographie de Gorre laisse la trace du symbolisme des contes merveilleux sur l'Autre Monde. Entouré de deux rivières «parfondes», ce royaume emprisonne des chevaliers de Logres, et il n'y a que deux passages pour aller au royaume d'Arthur, deux ponts merveilleux et dangereux :

[...] li uns estoit de fust, si n'avoit que trois piés de lé et estoit entre .II. eves de l'une rive jusqu'a l'autre, si avoit autretant d'eve desos come desus. Li autres pons estoit plus merveilleux assés, kar il ert d'une planche d'acier qui estoit fete a la maniere d'espee et estoit si clere et si trenchans com ele pooit plus estre. (t. I, V, 24-25)

Le génie du *Lancelot en prose* réside dans l'association de ce symbolisme de l'espace à la réalité géographique, qui sert à créer un univers méticuleusement établi sur l'équilibre de l'imaginaire et du réel. Localisés dans un endroit précis sur la carte, les espaces imaginaires et symboliques arrivent à renforcer ou renouveler leurs fonctions narratives : soit les conventions littéraires sur la figuration de l'espace sont transférées et appliquées à cette géographie pseudo-réelle, retenue dans la mémoire du lecteur, en sorte d'ajouter au texte de nouvelles significations ; soit la relation géographique entre des lieux imaginaires nous découvre un aspect sous-jacent de la construction de l'univers romanesque. Ainsi Ch. Méla insiste sur la mise en parallèle des positions de Gorre et Estregorre, Terre Foraine et Cambenync, les châteaux de Corbenic et de la Charrette, la Douleuse Garde et l'Orgueilleuse Garde¹⁸⁾ ; elle montre la correspondance symbolique des scènes principales du roman, qui éclaire des relations voilées entre des personnages ou entre des événements.

La composition de la géographie pseudo-réelle est importante surtout pour comprendre l'épisode de la «fausse Guenièvre». Bien sûr, qu'il s'agisse de la version courte ou de la version longue, l'univers romanesque superposé sur la réalité géographique ne perd pas son caractère imaginaire, et l'histoire se développe en fonction du symbolisme distribué à chaque lieu. Mais il est à noter qu'entre les deux versions, la localisation de chaque événement est totalement différente, bien que le déroulement du récit soit fort semblable : c'est-à-dire que l'auteur de chaque version tire des événements analogues de matières symboliques distinctes. De plus, l'équilibre entre l'imaginaire et le réel se montre inconstant selon la version, enclin soit à la description minutieusement détaillée de la géographie et des itinéraires, soit à la négligence de la cohérence topographique. Nous essayerons de dégager les conceptions différentes de chaque version (d'abord la version longue, ensuite la version courte) à partir de la signification de la figuration des espaces dans les textes.

2. Autour de Bredigan

Bien que le texte comporte des variantes importantes au début et à la fin de l'épisode, les particularités de l'espace dans la version la plus longue de la «fausse Guenièvre» se résument en deux points : description détaillée des déplacements ; les rôles importants joués par la cité de Bredigan. Avant d'examiner ces caractéristiques, nous allons d'abord esquisser le déroulement du récit en prêtant attention à la figuration de l'espace dans le texte.

Après le départ de Carlion, Galehaut et Lancelot s'orientent vers Sorelois dans la version de Paris (celle de Londres prétend d'abord qu'ils vont «en la terre des Loigtaignes Isles (t. III, I*, 5)», mais elle rejoint la version de Paris tout de suite après, et les protagonistes finissent par arriver en Sorelois). Ils passent le château de la Garde le Roi dans le royaume des Frans, qui «marchissoit a Sorelois par devers galerne (t. I, II, 3)», la forêt de Glorinde qui «est entre la terre le roi des Frans et Sorelois et marchist de cele part ou li Ombres cort (II, 4)», l'Assurne par «un pont qui marchist a deus roialmes et a une duchee (II, 13)», un château de Galehaut nommé l'Orgueilleuse Garde au bord de la Cérance («si seoit li chastials en une roche naïve, en haut, et par desos coroit une eve rade et bruiant qui chaoit en Surne et a mains de quatre lieues pres d'iluec : si est cele eve apelee Cerance (II, 13)»), qui s'écroule toutefois devant leurs yeux, le château de Tesseline et une autre rivière «qui par le chief de la forest coroit au gué qui estoit desos la maison de religion [de Tesseline] (II, 24)». Ainsi atteignent-ils Alantine «qui estoit la premiere cité que l'en trovast en la voie (II, 23)» : c'est près de cette cité que Galehaut apprend que tous les châteaux de Sorelois se sont effondrés. Il décide de consulter les clercs du roi Arthur pour la signification de ces effondrements et du songe qu'il a eu.

A peine Arthur a-t-il reçu la lettre de Galehaut à Camaalot qu'y vient une demoiselle avec Berthelai le Vieux pour accuser la reine Guenièvre de trahison. Perturbé, Arthur fixe rendez-vous à Bredigan à la Chandeleur pour ouvrir le procès de cette affaire.

En Sorelois, les clercs informent Galehaut que le terme de sa vie approche, et ce dernier confie tout son domaine à Beudemagu, roi de la terre de Gorre. Inquiété par les nouvelles de l'accusation, il part ensuite en Logres avec Lancelot et rejoint Arthur à Cardueil «ou li rois estoit venus le jor devant (VI, 1)» ; mais ils se dirigent aussitôt vers Camaalot, «kar la cités est grans et bien herbergie : si i seront sa gent plus a aise que a Cardueil (VI, 2)». C'est là où Arthur tient le tournoi pendant lequel Lancelot est blessé par Méléagan.

«Devant la Chandelor .VIII. jors a Bredigan (VI, 12)», Arthur et ses compagnons attendent la fausse Guenièvre pour le procès, ainsi que les barons de Galehaut qui se tiennent prêts depuis «.X. jors devant la Chandelor (VI, 11)» à Videbors, château «en la fin de son roialmes es Lointaignes Isles (VI, 11)». L'accusatrice y vient à la date fixée, et demande deux fois un jour de répit. Pendant ce répit, Berthelai réussit à tendre un piège au roi : il le fait partir à la chasse au sanglier au moyen de fausses nouvelles, et l'attrape dans une forêt de Bredigan. Le procès est suspendu.

Les comploteurs emmènent Arthur en Tarmelide, au château de Catenieus. La fausse Guenièvre séduit le roi (grâce à un philtre d'après la version de Londres) : il lui accorde le statut de reine et convoque ses barons au jour de l'Ascension à Zélegèbres, capitale de la Tarmelide, pour annoncer sa décision. La reine reçoit les nouvelles à Cardueil avec les compagnons du roi. Gauvain, qui est pour l'instant élu successeur d'Arthur, commande aux barons de se réunir à Bredigan ; de là ils passent en Tarmelide. Vexé par la condamnation du roi contre la reine, Lancelot abandonne le titre de compagnon de la Table Ronde et se déclare prêt à défendre la reine. Le combat est fixé après la Pentecôte à Bredigan.

Lancelot remporte la victoire contre trois chevaliers de la Tarmelide et libère la reine. Galehaut offre à celle-ci un refuge en Sorelois, et Arthur la lui confie ; la reine y reste pendant deux ans avec Lancelot. Entre-temps, le pape condamne le roi pour divorce illégitime, l'excommunie et frappe d'interdit le royaume de Logres pendant vingt et un mois.

A partir de là, la version de Londres et celle de Paris divergent un peu sur la localisation des événements. Deux ans après le jugement, quand Arthur tient sa cour à Carlion, dans la version de Paris (IX, 5), à Bredigan dans celle de Londres (voir le même passage dans le t. III), la fausse Guenièvre et Berthelai sont atteints par la paralysie et la pourriture. Le roi «demora a Bredigan grant piece puis que ce fu avenu (IX, 6)», mais enfin il les y laisse et part à Camaalot malgré lui, pour éviter le reproche de ses barons dans la version de Paris, pour se réconforter dans celle de Londres.

Un jour à Camaalot, le roi chasse dans une forêt un grand sanglier. Mais après avoir pris le repas dans un ermitage, il sent une vive douleur. L'ermite lui apprend que c'est un châtement divin, et connaissant bien la maison de Léodagan de Tarmelide, il se propose comme juge des deux Guenièvre. Arthur revient à la cour avec lui, et recevant le message de la fausse Guenièvre, ils partent à Bredigan. Cette dernière et Berthelai font la confession de leur complot devant Arthur, ses barons et ceux de la Tarmelide. Le roi tient ensuite sa cour à Cardueil, et décide d'envoyer chercher la reine en Sorelois ; dans la version de Paris, il l'accueille et se réconcilie avec elle «a .II. jornees de Cardueil (IX, 36)», et ce soir-là, «en la terre le roi d'Escalone (IX, 38)», il la sollicite de s'entremettre dans l'opposition avec Lancelot, qui accepte la réconciliation à son tour à Disnadaron (IX, 46), tandis que celle de Londres affirme seulement que le roi accueille la reine «en la terre des Marches (IX*, 37-38)».

Maintenant, passons à l'analyse. En premier lieu, l'auteur de cette version prend soin de décrire scrupuleusement les déplacements des chevaliers, ce qui se manifeste dans le refus

d'abrègement de l'itinéraire du voyage. Il s'attarde souvent à raconter un déplacement, en appelant l'attention sur des stations de l'itinéraire : ainsi le voyage en Sorelois de Galehaut et Lancelot, le mouvement des barons de Galehaut de Sorelois à Bredigan passant par Videbors, ou le voyage d'Arthur pour se réconcilier avec la reine. Surtout pendant le voyage en Sorelois des deux héros au début de l'épisode, le texte ne saute pas une seule journée en suivant leur trajet : il énumère tous les châteaux où les héros sont hébergés et les rivières qu'ils passent. D'autre part, le passage des barons de Logres en Tarmelide est sans doute moins fourni en descriptions que le voyage en Sorelois, et les indications sur le trajet sont moins précises, mais l'auteur ne manque pas d'entrer dans le détail :

Et mesire Gauvain envoie par totes terres de Bretagne et mande a tos les barons de par le roi qu'il soient a .XV. jors de l'Acension la ou il avoient esté a la Chandelor : c'est al chastel de Bredigan, kar d'iluec les covendra aler la ou li rois est, a .VII. jornees pres.

(VII, 15)

[...] si s'esmuet la roine et mesire Gauvain et la privee gent de son ostel, et chevalchent tant qu'il vienent a Bredigan. Iluec sejoignent tote la quinsaine et atendoient les barons qui encore n'estoient pas tuit venu. [...] Quant il orent sejoigné les .XV. jors, si vinrent d'iluec vers Tarmelide et vindrent à Zelegebres .III. jors devant l'Acension.

(VII, 20-21)

Bien que l'itinéraire soit obscur, la distance entre Bredigan et la Tarmelide est précisée par le temps dépensé pour le déplacement. Ce type de description est de loin moins fréquente dans les autres romans arthuriens, qui recourent sans cesse aux expressions comme «tant erra sans aventure trover qu'il vint...» pour omettre des journées sans intérêt majeur ; elles figurent en effet partout dans le *Lancelot en prose* même.

La résistance à ce type d'abrègement romanesque s'explique-t-elle par l'exigence du réalisme? C'est improbable. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le texte ne se montre pas suffisamment objectif pour que nous y constations du réalisme. D'abord, il est indéniable que ces itinéraires sont teintés de symbolisme et assument des fonctions narratives particulières. Pendant le voyage en Sorelois, Galehaut et Lancelot voient courir trois rivières, l'Assurne et ses deux affluents. Or ces derniers apparaissent en sorte d'entourer un château : la Cérance pour l'Orgueilleuse Garde et une autre rivière pour le château de Tesseline. Vu la tradition de la littérature arthurienne, il s'agit moins d'une réalité topographique que d'un

décor symbolique pour les châteaux de l'Autre Monde, décor conventionnel dérivé sans doute du folklore celtique et qui a pour fonction d'accentuer l'isolement de l'édifice¹⁹). Ainsi ces rivières servent à mettre en relief les caractères féeriques de Sorelois, qui ont été déjà évoqués dans le tome VIII avec l'Assurne «qui moult estoit grans et roide et parfonde (LIIII, 2)» et les deux ponts merveilleusement défendus qui séparent le royaume et la terre d'Arthur²⁰). De plus, quant aux chiffres exprimant la distance, il nous semble que leurs fonctions résident plutôt dans la réalisation matérielle de l'effort et de la peine exigés par le déplacement que dans la mesure réelle. Le trajet des barons de Logres cité ci-dessus ne peut se prétendre réaliste, parce qu'il ne mentionne pas du tout le passage de la mer pour aller en Tarmelide, pays qui se situe en Irlande ; ce qui s'y exprime est l'écart considérable entre la Tarmelide et Logres et l'effort des barons pour le franchir. Ainsi, le pays au-delà de la mer obtient-il lui-même des caractères de l'Autre Monde. En bref, nous pourrions dire que la description scrupuleuse des déplacements dans la version langue de la «fausse Guenièvre» a pour but de manifester les écarts aussi bien topographiques que symboliques entre les pays de Logres, Sorelois et Tarmelide.

En outre, c'est avant tout la cité de Bredigan qui est de grande importance pour la relation de ces trois royaumes et de leurs seigneurs dans la version longue : c'est un lieu privilégié par excellence, parce qu'il s'y passe la plupart des événements de l'épisode. Il est d'ailleurs à noter que Bredigan n'apparaît ni dans l'autre version de l'épisode, ni dans les autres parties du roman : c'est une cité exclusivement destinée à situer l'épisode de la «fausse Guenièvre» de la version en question. Il nous semble donc approprié à appeler celle-ci «version Bredigan», pour éviter toute confusion dans l'opposition des dénominations «version longue—version courte» qui désignent les rédactions différentes selon les chercheurs, ou l'appellation discutable de «version cyclique» proposée par E. Kennedy.

A partir des événements qui se passent à Bredigan, nous pouvons dégager trois tendances de fonctions narratives assumées par la cité. D'une part, c'est un lieu où la cour d'Arthur est frappée par la paralysie, et perd sa capacité d'imposer les normes sociales. La passivité du roi et l'inertie de sa cour devant des adversaires audacieux constituent un motif typique de l'inauguration d'un roman arthurien depuis le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes : ce motif a pour rôle de mettre en relief «l'énergique vaillance» du héros face au roi dont la souveraineté s'affaiblit momentanément²¹). Dans l'épisode en question, cet affaiblissement touche même les fonctions judiciaires de la cour à Bredigan. Ainsi, lorsqu'Arthur y est fait

prisonnier par la ruse de Berthelai pendant le répit accordé dans le procès, les comploteurs prétendent que la cour du roi ne possède plus l'autorité judiciaire :

[La messagère de la fausse Guenièvre] dist a tos les chevaliers qu'ele voit bien que li rois Artus se meine vers li come cil qui por li se repont et qu'ele ne puet avoir en sa maison droit. Et li rois Baudemagus et li autre baron li offrent totes les mesures que li pueent, mais ele ne velt nule mesure recueillir por los ne por proiere que l'en li face [...].

(VI, 34)

De plus, alors que Lancelot y combat contre trois chevaliers de la Tarmelide pour défendre la reine, on a oublié de leur faire prêter serment ; les barons de la Tarmelide réclament la nullité du combat :

[...] mes endementiers vienent al roi li barons de Tarmelide, si li dient que molt se sont recordé que ceste bataille n'est mie a droit menee, kar bataille de si grant afere comme de jugement fauser ne deust pas estre fete sans sairement.

(VIII, 37)

Ainsi le résultat du combat ne peut-il pas prouver la culpabilité de la fausse Guenièvre, bien que Lancelot réussisse à sauver la reine.

D'autre part, Bredigan est un lieu où s'affaiblit le discernement des personnages, comme s'ils étaient enchantés par la fausse Guenièvre. C'est là qu'Arthur demande conseil à ses barons parce que l'accusatrice semble avoir raison à ses yeux :

[Arthur] prist tote la semaine son conseil comment il se contendra vers li [la fausse Guenièvre] ; si s'en conseille as plus sages homes et as plus haus barons qu'il a, kar bien guide que la damoisele ait fete la clamor a droit et qu'ele soit deseritee, ensi que l'en li a fet entendant.

(VI, 12)

De même, Galehaut n'arrive pas à effacer son doute sur l'innocence de la reine, même pendant le combat judiciaire mentionné ci-dessus :

[...] et ce fist il [Galehaut] por ce qu'il cremoit encore que la roine eust tort et que li jugemens fust droituriers.

(VIII, 37)

Enfin, la cour du roi Arthur est ébranlée par des intrusions mystérieuses pendant le séjour dans cette cité. L'exemple le plus remarquable est le châtement divin qui frappe la fausse Guenièvre et Berthelai à Bredigan selon la version de Londres (d'après la version de Paris, les criminels tombent malades à Carlion et on les transfère à Bredigan ultérieurement, sans que le texte ne le mentionne) :

Cele nuit prist Nostre Sires de la fause Genievre si forte justice qu'ele perdi tout li pooir de ses piés et de ses mains et de tout son cors fors des ieus et de la langue. Et autretel avient a Bertollay ; et molt fu diverse lor maladie et molt merveillouse, car on ne pot onques mire trover en nule terre qui seust a dire dont cele peust venir.

(t. III, IX*, 5)

Cette version précise en outre que la maladie tient à l'intervention de Dieu «qui molt est soufrans, mes en la fin n'oublie il mie le mal du pechié ne la bonté del proudome (*ibid.*)». D'autre part, bien que rationalisé profondément, l'enlèvement du roi Arthur par Berthelai garde des traces de la tradition folklorique dans l'entrée à l'Autre Monde. Arthur est attiré dans une forêt de Bredigan par les fausses nouvelles d'un grand sanglier :

«[...] je [le messager] sai en la forest de Bredigan le greignor sanglier qui onques fust veus, et si orgueilleus que nus n'est si hardis qui l'ost envaïr et si a si destraint le païs environ lui que nus n'i ose arester qui fors de forterece soit. Et se tu n'en delivres le païs, l'en ne doit mie certes dire que tu soies rois a droit.»

(VI, 24)

L. Harf-Lancner voit dans cette scène une variation du conte morganien où «même absent, le sanglier joue [...] son rôle de leurre et fait accéder le héros au monde de l'amour.»²²⁾ La fausse Guenièvre qui attire le roi dans un univers de tromperie prend ainsi un aspect féerique comparable à la fée Morgue, tandis que la cité de Bredigan obtient pour sa part le caractère de l'entrée dans l'Autre Monde.

Ces différentes fonctions narratives de Bredigan que nous venons d'examiner trahissent une transfiguration importante de l'univers arthurien : dans la version Bredigan de l'épisode de la «fausse Guenièvre», le royaume de Logres acquiert des aspects caractéristiques de l'Autre Monde, par l'intermédiaire de la cité privilégiée. Nous avons vu que L. Harf-Lancner reconnaît dans la scène d'enlèvement d'Arthur un aspect typique du conte morganiien. D'après elle, le conte morganiien se base sur un schéma narratif en trois étapes : la rencontre de la fée et du chevalier, le séjour dans l'Autre Monde et le retour du chevalier dans le monde des humains²³. Or l'épisode en question suit ces étapes assez fidèlement : Arthur quitte ses compagnons pour trouver un sanglier, il est attrapé par les complices de la fausse Guenièvre, et séduit par cette dernière il oublie son amour envers la reine et reste sous sa domination ; mais à l'aide du pouvoir religieux, il arrive à s'en tirer. La différence principale avec le schéma traditionnel réside dans le fait que le roi séduit continue de rester dans le royaume, et que c'est la reine qui est obligée de quitter le pays. Cependant, les aspects divers de la cité de Bredigan impliquent que depuis l'accusation de la fausse Guenièvre, le royaume de Logres commence à perdre de ses fonctions et à s'obscurcir dans l'impuissance du jugement ; c'est-à-dire qu'il se transforme de plus en plus en un Autre Monde où les normes de la société chevaleresque cessent de s'imposer. Il faut donc conclure qu'en suivant le schéma narratif du conte morganiien, l'auteur de la version Bredigan conçoit la transfiguration de Logres en un Autre Monde féérique, où Arthur est enfermé avec ses compagnons sans s'en apercevoir. Lors de la capture du roi, l'entrée à l'Autre Monde de Bredigan l'orienté vers la Tarmelide, pays natal de la dame-fée et un Autre Monde traditionnel au-delà de la mer, mais avec le retour d'Arthur à la même cité, elle se replie sur elle-même et le mène à un Logres perverti par la nouvelle reine despotique qui gouverne le royaume à son gré.

Face au Logres transfiguré, le royaume de Sorelois constitue un autre Au-delà par sa nature ; et l'arrivée de la reine réfugiée en fait l'opposé symétrique de l'Autre Monde morganiien. D'emblée, il remplit les conditions topographiques de l'Autre Monde traditionnel, comme nous l'avons vu ci-dessus. Ce royaume se transforme en «paradis d'amour» pour Lancelot, après l'arrivée de la reine à qui Galehaut a offert ce refuge. Ici comme au royaume de Logres se reproduit la même situation du conte morganiien : la maîtresse d'un Autre Monde est amoureuse d'un chevalier et le retient dans son univers. La symétrie entre les deux pays s'accroît par la ressemblance des deux reines²⁴ : elles sont engendrées par le même père, «si estoient ansdeus si d'une samblance que la ou eles furent norries connoissoit l'en a paine l'une

de l'autre (VI, 13)». Le dénouement provisoire de l'accusation par la fausse Guenièvre cause donc une autre tension, peu ordinaire, de l'univers romanesque : l'opposition des deux Autres Mondes féeriques. Le long itinéraire de Logres à Sorelois que l'auteur décrit soigneusement au début de l'épisode incarne cette fois-ci la fissure profonde entre les deux royaumes inconciliables.

L'intervention brusque et incongrue du pouvoir religieux pour le dénouement décisif du récit, qui est un peu dissonante dans l'univers du *Lancelot*, s'explique bien si on considère la situation de ces deux royaumes. D'ordinaire, une histoire concernant l'Autre Monde féérique est possible quand s'y oppose le monde des mortels, où règnent les normes de la société profane : par exemple, le récit de la «Charrette» de Chrétien de Troyes ou du *Lancelot en prose* se base sur le schéma d'opposition entre le monde de l'Au-delà, représenté par le royaume de Gorre, et celui de la société arthurienne. Or dans la version Bredigan de la «fausse Guenièvre», l'opposition se réalise entre les deux Autres Mondes similaires, de sorte qu'il est impossible de la résoudre au moyen du dépassement dialectique tel que l'on l'observe dans le schéma narratif universel. Les deux univers continuent à exister pendant deux ans sans retrouver une occasion de contact, puisque tous les chevaliers arthuriens sont en proie à l'une ou l'autre des deux dames-fées : Arthur et ses compagnons victimes de la fausse Guenièvre, Lancelot «victime» de la véritable reine. Pour sortir de cette impasse, il faut l'intrusion d'un autre pouvoir qui soit étranger à l'univers romanesque du *Lancelot* : Dieu supplié par le pape. Bien que l'esprit religieux soit plus ou moins présent pendant toute l'histoire du *Lancelot*, c'est la seule occasion où le Saint-Siège s'immisce dans une affaire de l'univers arthurien :

Tant alerent les choses que la pape de Rome qui lors tenoit le siege le sot [...] : si a commandé que la venjance Nostre Seignor soit espandue par la terre ou il prist sa premiere feme, tant que il fust racordés par Sainte Iglise.

(IX, 4)

Il est d'ailleurs à noter qu'une des interventions de ce pouvoir prend une forme traditionnelle de l'intrusion de l'Autre Monde : Arthur est frappé par le châtement lors de la chasse au sanglier dans une forêt de Camaalot. Mais cela ne signifie pas qu'il ne fait qu'ajouter un autre univers semblable aux deux mondes opposés. Au contraire, l'opposition est dépassée par cette intrusion parce que le nouveau pouvoir fait surgir un «Autre Monde vu par l'Autre Monde», qui se situe donc à un niveau supérieur à l'opposition. Ainsi la tension causée par la figuration

originale de l'espace de la version Bredigan finit-elle par se dissiper au-delà de Camaalot, cité de la première importance, impossible à localiser et donc omniprésente selon la tradition arthurienne.

3. Entre Logres et la Tamelide

La comparaison de la figuration de l'espace dans la version que nous appelons provisoirement «version courte» avec celle de ce que nous avons nommé «version Bredigan» ne peut que nous étonner, parce que la conception de l'espace romanesque est fondamentalement différente. Suivons d'abord le déroulement du récit de la version en question comme dans le chapitre précédent, pour ensuite éclaircir les particularités du texte en le comparant avec la version Bredigan.

L'histoire commence par le deuxième voyage de Galehaut et Lancelot, dont la destination n'est pas Sorelois, mais évoquée simplement par le mot «païs [de Galehaut]» à la fin du tome VIII et au début du tome III. Il s'avère bientôt qu'ils s'orientent vers les Lointaines Iles :

[...] dist Galehoz a Lancelot qu'il iront an sa terre dont il est sires d'ancesserie, et Lanceloz respont que ce li plaist molt. Lors prent Galehoz un escuier et mande a toz ses barons de Sorelois qu'il s'en vait en la terre des Loigtaignes Isles.

(t. III, I*, 5)

Ayant franchi «l'antree de la terre Galehot (I*, 5)», ils passent l'Orgueilleuse Garde qui s'effondre devant eux, s'avancent le long de la rivière «qui assez est granz et parfonde (I*, 6)» et qui coule au pied du château, et passent un autre château «qui estoit a .X. liues galesches [de l'Orgueilleuse Garde] (I*, 8)» dont tous les murs se sont écroulés. Après l'arrivée à Caellus, «chiés de son regne (I*, 10)», Galehaut fait un songe sinistre, et il envoie Lyonel (encore «valet») à la cour d'Arthur, à Camaalot, quérir les clerks. Ceux-ci viennent à Caellus et expliquent la signification du songe.

Dans cette version, l'accusation contre Guenièvre par son adversaire s'effectue après l'explication du songe de Galehaut, et c'est à Cardueil qu'une demoiselle et Berthelai apportent la lettre de la fausse Guenièvre (II*, 1ss.), mais sans autre compagnie, à la différence de

la version Bredigan. Arthur promet que l'affaire passera en jugement le lendemain de Noël à Camaalot (II*, 6), mais il est fait prisonnier tout de suite après par Berthelai dans une forêt près de ce même Cardueil, tombé dans le même piège que dans la version Bredigan.

Les comploteurs amènent Arthur à «l'abaie dont la domoiselle ert issue (II*, 15)», et lui administrent le philtre (cette abbaye doit être située en Tamelide, parce qu'après avoir été amadoué, Arthur demeure «la ou la damoiselle l'ot premierement mené (II*, 20)»); son messager informe la reine et les chevaliers de la Table Ronde qu'il est en Tamelide (II*, 21). Le roi y résiste bien au début, mais la fausse Guenièvre continue à l'empoisonner pendant quinze jours pour réussir à l'amener à penser que «voirement l'avoit il esposee et que des ores mais voloit il que ele fust clamee reine de Bretagne (II*, 17)». Ayant constaté la réussite de la séduction, Berthelai emmène le roi en dehors de l'abbaye et le présente au peuple de la Tamelide.

Ensuite, Arthur envoie un messager à Camaalot pour faire participer les barons de Logres au couronnement qui aura lieu le jour de Noël en Tamelide, afin d'honorer la nouvelle reine. Inquiétée par ces nouvelles, la reine envoie une demoiselle auprès de Galehaut et Lancelot et leur demande du secours. Ils se rendent tout de suite à Camaalot, et partent en Tamelide avec les barons de Logres.

En Tamelide, Galehaut réclame à Arthur un jugement loyal sur le traitement de la reine Guenièvre; le roi prend conseil auprès de Berthelai et des barons de la Tamelide, et condamne la reine au supplice du feu. Lancelot se déclare prêt à la défendre contre trois chevaliers de la Tamelide, et s'apprête tout de suite au combat. Lancelot remporte la victoire, ce qui prouve l'innocence de la reine. La fausse Guenièvre et Berthelai sont arrêtés, et confessent leur projet: Berthelai a trouvé la demoiselle dans une abbaye, éprouvé de la pitié pour elle à cause de sa beauté et monté le complot. On brûle vifs les criminels, redressant le jugement de la reine. Arthur et Guenièvre se réconcilient et fêtent Noël dans ce pays, puis se rendent à Campercorantin avec Galehaut et Lancelot. Ils y séjournent jusqu'à Pâques, et retournent à Camaalot. Le texte est suivi par l'abouement de Lyonel, son combat avec un lion couronné et la mort de Galehaut.

D'après cette analyse sommaire, nous pouvons tout de suite remarquer que l'histoire de la version courte se base sur le schéma narratif d'un conte morganien de même que la version Bredigan. D'ailleurs, la version en question se montre plus fidèle au schéma folklorique. D'abord, le dénouement de la version Bredigan est compliqué, parce qu'il subit une bipartition

de sujet entre la délivrance de la reine et celle du roi. Lancelot ne concerne que la première, et l'auteur recourt à l'intrusion du pouvoir religieux pour conclure l'épisode. Par contre, la version courte est plus simple, et les trois étapes du schéma narratif telles que les constate L. Harf-Lancner sont faciles à repérer : au cours de la chasse à un sanglier, Arthur est capturé et amené en Tamelide ; la fausse Guenièvre le séduit et lui fait oublier son amour pour la reine ; Lancelot défend celle-ci et réussit à dévoiler le complot. A la défférence de la version Bredigan, Lancelot ne délivre pas seulement la reine mais aussi le roi Arthur, en remportant la victoire au combat judiciaire. Avec cette version, l'histoire ressemble fort bien à un épisode précédent, celui de la «Roche aux Saisnes» où Arthur est capturé par l'enchanteresse Camille et délivré par le Lancelot frappé de folie.

En outre, il n'apparaît qu'une seule terre que l'on peut qualifier d'incarnation de l'Autre Monde dans la version courte : la Tamelide. Comme nous l'avons vu, la version Bredigan modifie le schéma folklorique de telle sorte que la fausse Guenièvre, fée morganienne rationalisée, quitte son pays pour envahir et dominer le royaume de Logres ; l'enchantelement de l'Autre Monde se glisse ainsi en Logres par l'intermédiaire de Bredigan, cité manipulée au gré de la dame-fée. En revanche, la fausse Guenièvre ne quitte pas la Tamelide dans la version courte. Certes, on a enlevé Arthur dans une forêt de Cardueil, mais il est tout de suite amené en Tarmelide et y séjourne jusqu'au dénouement de l'histoire. Ainsi l'enchantelement de la fée n'entache-t-il pas le royaume de Logres. De sûrcoit, comme la fausse Guenièvre n'exile pas la véritable reine de la terre d'Arthur, la version courte ne connaît pas le «paradis d'amour» féérique de Lancelot et de la reine de la version Bredigan. Par conséquent, elle évite l'opposition dénuée d'issue des deux Autres Mondes telle que nous l'avons observée dans l'autre version. L'histoire prend une forme plus simple : opposition entre le monde des mortels et celui des fées, qui se dissout par les exploits du héros impeccable.

Or où situer la Tamelide? La version courte n'en dit rien. Nous avons vu que l'autre version précise qu'il faut traverser la mer pour y aller depuis Logres ; elle est donc en Irlande. Au contraire, l'itinéraire vers la Tamelide est toujours obscurci dans la version courte par ce type d'expressions «tant erra qu'il vint...». Ainsi les chevaliers de la Tamelide qui ont enlevé Arthur «en ceste maniere *chevauchent tant qu'il sont venu* an l'abaie dont la domoïseille ert issue (II*, 15)», et le messager que le roi Arthur a envoyé en Logres «*oïre tant* par ses jornees *qu'il est venuz* en Bretagne (II*, 20)». En outre, la reine et les barons de Logres partent de Camaalot pour voir le roi, et «*tant ont erré* a petites jornees *qu'il viennent* en la terre de

Tamelide (III*, 3)». Enfin, après la réconciliation, les compagnons d'Arthur quittent la Tarmelide et «*tant ont erré qu'il sont venu* a Campercorantin. (IV*, 15)». Il n'y a aucune mention qui permette de localiser ce pays dans la géographie de l'univers arthurien.

La description n'est pas seulement pauvre concernant l'itinéraire vers la Tamelide, mais aussi pour les autres déplacements dans l'histoire. La locution «tant... que...» prolifère dans le texte :

[Lyonel] vait tant par ses jornees qu'il vient an Bretaigne et trueve lo roi a Camahalot [...]

(I*, 15)

[Lyonel]s'an part de la cort entre lui et sa compaignie et errerent a granz jornees tant qu'il vindrent en la terre de Galehot.

(I*, 17)

Atant [un valet] vient a son roncín, si monte et s'an vait au ferir des esperons tant qu'il est venuz a Cardueil [...].

(II*, 12)

La version Bredigan montre une attention particulière à ce qui concerne la durée d'un déplacement et la désigne presque toujours avec le nombre de journées nécessaires. En revanche, dans cette version, la durée de voyage n'est indiquée que par les expressions comme «par ses jornees», «a granz (*ou* petites) jornees» tout au plus, et dans beaucoup des cas l'auteur se contente de la résumer en un seul adjectif «tant». Par conséquent, on ne peut même pas savoir les distances approximatives entre deux endroits : aucune relation géographique n'est possible à restituer à partir du texte.

Pourquoi l'attitude vis à vis de la figuration de l'espace est-elle si différente entre les deux versions? L'une est très attachée à localiser les toponymes fictifs sur la carte de l'Angleterre, afin de créer un univers pseudo-réel qui est établi sur l'équilibre de l'imaginaire et du réel, tandis que l'autre semble ignorer toute sorte de concession au réalisme géographique, et ne faire que juxtaposer arbitrairement des lieux fictifs dans le texte. On serait enclin à y constater l'infériorité de la version courte, comme F. Lot ou A. Micha²⁵). Bien entendu il serait facile d'attribuer ce manque d'effets réalistes à l'inexpérience d'un auteur ou d'un copiste d'une qualité inégale. Mais dans la mesure où ce «défaut» est conséquent pendant tout l'épisode de la version courte, ne sera-t-il pas plus approprié d'y voir certaines intentions de

la part de l'auteur? Pour aborder cette question, nous réexaminerons le texte d'un point de vue un peu différent.

Il nous semble qu'un des avantages de la version courte par rapport à la version Bredigan réside dans la description de certains personnages à caractère humain : la relation humaine y est moins schématique et plus dynamique que dans l'autre version. D'abord cela se repère dans le processus de la séduction du roi Arthur : comme nous l'avons mentionné, il résiste à la séduction de la fausse Guenièvre mieux que dans la version Bredigan : au début, il lui importe toujours de savoir la vérité («li rois dit que s'il en puet aprendre la verité, il an prandra si grant vanjance qu'il en sera parlé a toz joz mais. (II*, 15)» et il n'oublie pas aisément la reine :

Mais toutes voies li remembre de celi qui longuement a esté en sa compaignie et qui tant est cortoise et vaillanz [...]; si en a molt lo cuer dolant et ne puet muer que aucune foiz n'an face plus laide chiere [...].

(II*, 16)

D'autre part, les barons de la Tarmelide se comportent comme s'ils étaient des sujets fidèles de Berthelai dans la version Bredigan, tandis qu'ils paraissent pour le moins égaux au comploter au début de la version courte ; celui-ci s'efforce de se faire apprécier par eux après avoir réussi la séduction du roi :

[Berthelai] s'an vait as plus hauz barons del reiaume de Tamelide et lor conte coment li rois s'est a lor dame acordez ; si fait tant qu'il an amaine une partie avoque lui la o li rois et la damoiselle estoient. Et qant il lo virent, [...] li dient qu'il ne se deust pas estre tant celez, mais il dit qu'il a eu tant a faire qu'il ne l'an blasmeroient ja, s'il savoient lo grant anui qu'il a eu, puis qu'il parti de Bretagne.

(II*, 18)

Enfin, quand le roi Arthur annonce le couronnement pour honorer la fausse Guenièvre en Tamelide, les barons de Logres se montrent hostiles au roi ; ils refusent de loger avec lui et se rendent dans l'autre demeure, où la reine est obligée de passer la nuit :

Et sachiez que avoc li se herbergierent tuit li plus haut home del reiaume de Logres, n'onques par proiere que li rois lor seust faire sa compaignie ne vostrent laisser, ainz dient que molt lor a fait grant honte, qant il en lor conduit l'a refusée et si n'est encores esprovee de nul forfait.

(III* 4)

Leur attitude décidée n'a rien de commun avec l'inertie et la confusion qui sont repérées chez eux dans la version Bredigan, surtout lors de l'exil de la reine.

A partir de cette différence, nous pouvons conclure que dans la version courte, il n'existe aucune terre «enchantée» où s'obscurcisse le discernement d'un homme et où il soit parfaitement manipulé par les comploteurs. Dans l'autre version, la cité de Bredigan est imprégné de cet «enchantement» : là, Arthur, les barons de Logres et même Galehaut perdent le sens du jugement et croient à l'accusation de la fausse Guenièvre. En revanche, dans la version courte, même la Tamelide, seul pays qui garde les traces de l'Autre Monde, ne détient pas ce pouvoir mystérieux. Personne ne se soumet facilement au complot de Berthelai et de la demoiselle, y compris le roi Arthur, ce qui semble causer leur échec prématuré, par rapport à la version Bredigan.

D'où nous pouvons tirer la raison pour laquelle la description géographique de la version courte est moins riche que la version Bredigan. Dans cette dernière, il existe un Autre Monde résistant qui est le royaume de Logres et dont le centre est Bredigan : pays où toutes les activités humaines sont frappées d'une paralysie à laquelle la vaillance chevaleresque ne peut remédier (même les activités judiciaires cessent de fonctionner). La description détaillée de la géographie et les itinéraires est revendiquée pour marquer nettement l'étendue de «l'enchantement» et détacher cet univers anormal du reste du monde. Par contre, il n'y a aucun endroit privilégié en ce sens dans la version courte. Certes, la Tamelide possède des caractères de l'Autre Monde morganien, mais son pouvoir ne permet ni de manipuler la volonté des chevaliers, ni de renverser les normes sociales ; le complot de Berthelai et de la fausse Guenièvre est écrasé par un combat judiciaire orthodoxe. Les normes de la société arthurienne sont valables dans tous les royaumes. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'insister sur la description géographique qui a pour but de diviser la terre en plusieurs étendues différentes. Dans cette version, la géographie condensée au moyen de la locution «tant que» vise à abolir les écarts entre diverses terres. La localisation de la Tamelide est imprécise, parce que ce toponyme ne correspond pas à l'existence d'autres normes sociales

que celles de la société arthurienne : il n'existe aucun écart (au sens concret ou figuratif du mot) entre le royaume de Logres et la Tamelide.

Si nous appelons cette version «version Tamelide», cette appellation comprend un aspect paradoxal. Certes elle est tout à fait appropriée, dans la mesure où un des événements les plus importants qui se passent à Bredigan dans la «version Bredigan» est transféré en Tamelide dans cette version : le combat judiciaire de Lancelot. Cependant, ces deux appellations constituent un contraste frappant : Bredigan est une cité marquée par la différenciation des espaces romanesques dans la tradition arthurienne, tandis que la Tamelide l'abolit et annule, en s'assimilant au royaume de Logres autant que possible.

Conclusion

Dans cet article, nous avons recherché une possibilité d'interprétation de l'épisode de la «fausse Guenièvre» : comparer les deux versions existantes, en admettant les intérêts littéraires autonomes de chacune. Nous avons choisi comme point de départ de l'analyse la notion de l'espace dans le texte. Dans le *Lancelot et prose*, elle est un peu différente de celle d'un roman arthurien en vers ou d'autres romans en prose comme la *Queste del Saint Graal* : l'espace romanesque est établi sur l'équilibre entre l'imaginaire et le réel, c'est-à-dire que le système traditionnel du symbolisme topographique est bien assimilé à la réalité géographique de l'Angleterre. Ce point d'équilibre de la géographie pseudo-réelle varie selon les versions. L'une montre une tendance à la description scrupuleuse et quasi-réaliste de la géographie, tandis que l'autre semble préférer s'en passer autant que possible. Cette diversité nous a permis d'éclaircir les particularités de la conception de chaque version. D'une part, la version que nous appelons «Bredigan» se fonde sur la transfiguration symbolique du royaume de Logres, qui cause l'hétérogénéité géographique de l'univers arthurien. D'autre part, l'autre, «version Tamelide», met l'accent sur la dynamique de la relation humaine qui se déploie dans l'espace homogène par excellence. Il est d'ailleurs à remarquer que la version Bredigan, qui insiste sur le réalisme géographique, se montre plus symbolique au plan de la narration que la version Tamelide, dont la géographie est laissée totalement abstraite mais qui s'efforce d'éviter la schématisation de la relation humaine ; sans doute faudrait-il y voir la difficulté de l'application de la dichotomie «réalisme—symbolisme» aux œuvres littéraires du Moyen Age. Les deux notions qui s'opposent en apparence sont indissociablement mélangées et

gardent un équilibre subtil dans ces deux textes, dont chacun affirme ses propres intérêts. L'existence des deux «fausse Guenièvre» ne provient pas de la détérioration de l'original par les mains de copistes, mais de la recherche de la création littéraire par la réécriture : nous n'avons plus qu'à faire «l'éloge de la variante».

Notes

- * Cet article s'appuie sur notre mémoire de D. E. A. du même titre présenté à l'université de Paris III en 1991.
- Pour le texte, nous nous référons à *Lancelot, roman en prose du XIII^e siècle*, 9 vols., éd. Alexandre MICHA, Genève, Droz, 1978–1983 (*T. L. F.*).
- 1) Nous désignons par ce titre de la «fausse Guenièvre» pp. 1-175 du tome I, pp. 71-115, pp. 1-70 du tome III.
 - 2) Pour appellation de ces deux versions, nous adaptons la «version de Paris» et la «version de Londres» : voir Alexandre Micha, «La Tradition manuscrite du *Lancelot en prose*», *Romania*. LXXXV, 1964, pp. 293-318, pp. 478-517, LXXXVI, 1965, pp. 330-359, LXXXVII, 1966, pp. 194-233.
 - 3) Par exemple, Ferdinand Lot, *Etude sur le Lancelot en prose*, édition augmentée, Paris, Champion, 1954, pp. 359-377, Jean Frappier, *Etude sur la Mort le roi Artu*, 3^e éd., Genève, Droz, 1972 (*P. R. F.*, 70), pp. 129-131, Elspeth Kennedy, «The Two Versions of the false Guinevere episode in the old French prose Lancelot», *Romania*. LXXVII, 1956, pp. 94-104 et *Lancelot and the Grail*, Oxford, Clarendon press, 1986 (surtout pp. 253-273), A. Micha, «Les Episodes du voyage en Sorelois et de la fausse Guenièvre», *Romania*, LXXV, 1955, pp. 334-341.
 - 4) Voir E. Kennedy, *Lancelot and the Grail*.
 - 5) Voir Marie-Luce Chênerie, *Le Chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XII^e et XIII^e siècles*, Genève, Droz, 1986 (*P. R. F.*, 172.), pp. 147-160, pp. 183-187.
 - 6) *ibid.*, pp. 209-210.
 - 7) *ibid.*, p. 215.
 - 8) Parmi les romans en prose du XIII^e siècle, la *Queste del Saint Graal* se base sur la conception de l'espace la plus proche de celle des romans en vers. Voir A. Micha, *Essais sur le cycle du Lancelot-Graal*. Genève, Droz, 1987, (*P. R. F.*, 179), p. 277 et M.-L. Chênerie, *ouvr. cit.*, p. 155.
 - 9) Charles Méla, *La Reine et le Graal*, Paris, Seuil, 1984, pp. 362-364, pp. 456-547 ; A. Micha, *ouvr. cit.*, «Géographies» pp. 251-281.
 - 10) A. Micha, *ouvr. cit.*, p. 264.
 - 11) Nous n'adoptons pas «Camelide», leçon incorrecte que E. Kennedy propose à partir du même manuscrit que celui d'A. Micha, c'est-à-dire du ms. B. N. fr. 768 ; voir *ouvr. cit.*, p. 364, note 5 et son édition *Lancelot do Lac, the non-cyclic old french Prose Romance*, 2 vols., Oxford, Clarendon Press, 1980.
 - 12) A. Micha, *ouvr. cit.*, p. 252.
 - 13) Ch. Méla, *ouvr. cit.*, p. 457.
 - 14) *ibid.*, p. 363.

- 15) Voir par exemple l'article «Camelot» dans *The Arthurian Encyclopedia*, éd. N. J. Lacy, Suffolk, Boydell Press, 1986.
- 16) A. Micha, *ouvr. cit.*, p. 256.
- 17) Ce sens ne figure ni dans Godefroy, *D. A. L. F.*, ni dans Tobler-Lommatsche, *A. F. W. B.* Mais les citations ci-dessous de Godefroy sur l'emploi du verbe «marchir» nous semblent confirmer notre interprétation :
Ma terre marchist si prez de son pays et royaulme. (J. d'Arras, *Mélusine*)
La terre ou li prinches sejournoit marcist assez pries de la. (Froissart, *Chroniques*)
Ici, «marchir de» semble signifier «se situer à proximité de» plutôt que «être limitrophe de».
- 18) Voir par exemple Ch. Méla, *ouvr. cit.*, p. 363.
- 19) M.-L. Chênerie, *ouvr. cit.*, p. 206.
- 20) Il est à noter que la ressemblance de site entre Sorelois et Gorre est évidente : voir notre premier chapitre et t. I, V, 20 et t. II, XXXVII, 13.
- 21) Philippe Ménard, *Le Rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Age*, Genève, Droz, 1969 (*P. R. F.*, 105), p. 314.
- 22) L. Harf-Lancner, *Les Fées au Moyen Age*, Paris, Champion, 1984 (*Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age*), p. 429.
- 23) *ibid.*, pp. 207-219.
- 24) Sur ce motif, voir L. Harf-Lancner, «Les Deux Guenièvre dans le *Lancelot en prose*», in *Lancelot, actes du colloque des 14 et 15 janvier 1984*, Göppiongen, Kümmerle Verlag, 1984, pp. 63-73.
- 25) F. Lot, *ouvr. cit.*, pp. 371-377 ; A. Micha, «Les épisodes du voyage en Sorelois...».